

Département des Pyrénées – Orientales

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de REAL

SEANCE du : 05 05 2025
Convocation du : 25 04 2025
Membres en exercice : 06
Membres présents : 04
Membres absents excusés : 02

Présents : Mesdames, PRUDENTOS Stéphanie, Messieurs, BEY Jean Claude, SEGUY Jean Luc, PINEL Gilbert

Absents : ARNAU Conchita RIVIERE Jeanine

Administratif présent : CANAL Elisabeth

Secrétaire de séance : PRUDENTOS Stéphanie

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune de REAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel et sous la présidence de Monsieur SEGUY Jean Luc, Maire

Objet Attribution marche -TRANCHE 7- Programme de renouvellement des réseaux humides

M le maire rappelle à l'assemblée que le marché Tranche 7, pour les renouvellements des réseaux humides a été lancé.

VU le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

TROIS entreprises ont répondu à l'appel d'offre

VU L'analyse des candidatures est basée d'une part sur la complétude des dossiers au regard des éléments demandés dans le règlement de la consultation et d'autre part sur le jugement de la capacité des candidats à réaliser les travaux objets du présent marché.

VU La limite de réception des offres le 04 avril 2025 à 12h

VU La commission d'appel d'offre qui s'est réunie afin de procéder à l'ouverture des plis en date du 17 avril 2025 les membres de la CAO ont sollicité la maîtrise d'ouvrage concernant l'offre de l'entreprise 2CTP afin de compléter celle-ci et d'y apporter un complément d'information.

Vu la commission d'appel d'offre qui s'est réuni une deuxième fois en date du 05 mai 2025

Et Apres analyse,

L'entreprise 2CTP (Cantal Capcir Travaux Public) remporte le marché (Rapport d'analyses des offres) pour le montant **DE 210 510.10HT.**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans que dessus.

Le Maire, Jean-Luc SEGUY



Le secrétaire de séance

PRUDENTOS Stéphanie

Prudentos Stephanie

